



Assemblée Plénière du jeudi 15 oct. 2015

Commission « Information & Communication »
- ÖFFENTLICHE INFORMATION & KOMMUNIKATION -
présidée par Mme **Françoise TONDRE**, expert en Risques
majeurs, ancien membre de la Direction du Patrimoine culturel
et naturel au Conseil de l'Europe

Bilan d'activités (depuis la dernière Plénière)

- La commission « Info-Com » participe de fait aux activités des autres commissions thématiques du SPPPI, de sorte que la **transversalité des sujets** abordés conduit à la réunir le plus souvent ensemble avec l'une ou l'autre des commissions thématiques.
- La commission « Info-Com » est naturellement impliquée dans l'organisation des **conférences et rencontres-débats** du SPPPI, dans la participation à la formation et aux exercices PPI, ainsi que dans l'édition de documents SPPPI.
- Rappel des sujets de conférences et débats :
 - (i) « Aujourd'hui, **quelle place pour l'Entreprise industrielle**, dans, où, hors, **la Ville ?** » (Cf. CR - Lettre du SPPPI N 38 - Nov. 2013) ;
 - (ii) « Impact du **changement climatique** sur le cycle de l'eau en Alsace » par Philippe **Ackerer**, DR CNRS, Université de Strasbourg ;
 - (iii) « Gouvernance concertée et **construction d'une culture du Risque** », par Jean-Michel **Fourniau**, DR à l'IFSTTAR-DEST Paris ;
 - (iv) « 2^{ième} Séminaire transrhénan sur la **Géothermie profonde** dans le Rhin supérieur. (Cf. CR - Lettre du SPPPI N 41 – Mai 2015)



La Commission « Information & Communication »

- ÖFFENTLICHE INFORMATION & KOMMUNIKATION -

est présidée par Mme **Françoise TONDRE**, expert en Risques majeurs, ancien membre de la Direction du Patrimoine culturel et naturel au Conseil de l'Europe

L'INFO-COM, transversale aux « objectifs thématiques » précédents, consiste à :

- Réaliser les **documents-guides** et **plaquettes d'entreprises** répondant à la réglementation et développant la culture du risque auprès des publics concernés. Participer aux exercices PPI.
- Partager les **connaissances** scientifiques et techniques dans la perspective du développement durable par des séminaires et des conférences-débats. Exemples de **sujets** :
 - Entreprises industrielles et Urbanisation; devenir des friches industrielles; dépollution et valorisation des terres excavées;
 - **Energie-Climat**: Les Matériaux Nanoporeux; Risques et avantages de la Géothermie profonde; Impact du Climat sur les ressources en Eau;
 - Nuisances environnementales et impacts sur la santé humaine.
- Echanger sur diverses **actions multipartenariales** en cours – avec: **DREAL** (PRSE, PPA, PPRT,...), **ASPA** (Atmo-IDEE), **Adème** (CREA), **Industriels** (autorisations, projets, CCI, FIA), **Préfecture** (CSS, PPI et plans communaux de sauvegarde), **Eurométropole** (ONap, Eco-Quartiers,...), **CD-67** (Foncier, Aménagement-Territoires,...), **Région** (prospective Alsace 2030,..), **Eurodistrict** (Green-Economy, Risques,...)
- Editer des **documents d'information**: Lettre semestrielle du SPPPI; plaquette bilingue « Risques majeurs dans la région du Rhin supérieur/ RISIKEN AM OBERRHEIN »
- Présenter les actions du SPPPI dans les filières de formation professionnelle en santé, environnement et développement (Médecine, Eco-Conseil, Parlement de Lycéens, Universités d'été - EUCOR)
- NB / Terminologie : **Dans nos discours et actions, il s'agit de bien faire la différence entre**
 - ...*(i) concertation* (processus **amont** à tout projet),
 - (ii) consultation* (processus sur un **projet existant**),
 - (iii) information* (processus de mise en œuvre d'une **décision déjà prise**)

LE SPPPI EST AVANT TOUT UNE STRUCTURE DE CONCERTATION !
Objectif: Proposer des formes de concertation souvent innovantes pour des projets ayant parfois un impact très fort sur les territoires.